



PROGRAMME DE FORMATION

DOULEUR

Formation des référents douleur

Contexte de la demande :

La douleur est désormais un paramètre qui doit être pris en considération quelque soit le secteur de soin. Le plan 2006/2010 a fait état des enquêtes réalisées lors des Etats généraux de la douleur en 2005 qui soulignait « la nécessité, à l'échelon d'un établissement, de coordonner l'ensemble des acteurs, de développer la formation, la mise à disposition de professionnels référents [...] ».

Les exigences en matière de prise en charge de la douleur sont renforcées dans le cadre de la certification V2010, puisque le critère « douleur » fait partie des Pratiques Exigibles Prioritaires (PEP 12).

Dans ce contexte, et pour aider les équipes soignantes, de nombreux établissements font le choix de nommer un référent douleur dans chaque service. Pour remplir ce rôle les personnels concernés ont besoin de posséder les notions de base sur la prévention et la prise en charge de la douleur dans différents contextes et d'identifier leur rôle de référent dans leur établissement.

Objectif :

Cette formation a pour but d'améliorer et approfondir les connaissances relatives à la prise en charge de la douleur, de connaître les principes fondamentaux de la politique de lutte contre la douleur et de développer et affirmer le rôle de référent au sein des services de soin comme au sein de leur institution.

Public :

Ce programme s'adresse aux personnels de santé médicaux et non médicaux identifiés comme référent douleur dans leur service (cadre de santé, infirmier, aide-soignant, kinésithérapeute, manipulateur en électro-radiologie, psychologue, etc.).